

EURO SIGNATURES PRIVÉES 1

Code ISIN : FR0010725861

--- BULLETIN DE SOUSCRIPTION ---

PEO : _____ Chargé(e) de clientèle : _____

M. M^{me} M^{lle}

Nom : _____ Prénom(s) : _____

Représentant la Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

N° de compte I _ I _ I _ I _ I _ I _ I _ I _ I

Je souscris _____ parts du Fonds Commun de Placement **EURO SIGNATURES PRIVÉES 1** (à titre d'information, Valeur Liquidative d'origine au 19/03/2009 = 1.000 Euros).

Le montant de la souscription sera prélevé sur la base de la prochaine Valeur Liquidative, soit celle communiquée par la société de gestion (Promépar Gestion) chaque vendredi matin pour tout ordre reçu au plus tard le jeudi avant 11h00.

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance du prospectus simplifié¹, visé par l'AMF, du fonds commun de placement '*Euro Signatures Privées 1*', dont un exemplaire m'a été remis.

Rappel de l'objectif de gestion du FCP :

L'objectif de gestion est de dégager une performance supérieure au rendement de l'OAT Strip à échéance 25 octobre 2012 en investissant principalement en **titres de créance des marchés obligataires**, de **maturité maximum à l'acquisition d'environ 3,5 ans**, à taux fixe, taux variable ou taux indexé, convertibles ou non, **émis par des entités privées ou semi-publics**, sans restriction de notation (ie. y compris les obligations à haut rendement), **dans le but de profiter des écarts de rendement entre ces émetteurs et les émetteurs publics**.

Points d'attention :

- Comme tout investissement financier, l'investisseur potentiel doit être conscient que la valeur des actifs du FCP est soumise aux fluctuations des marchés financiers et qu'elle peut fortement varier.
- La société de gestion ne garantit pas au souscripteur qu'il ne subira pas de pertes suite à son investissement dans le FCP. A ce titre, l'investisseur est invité à lire attentivement, dans le prospectus, le détail des risques inhérents à ce FCP.
- En cas de sortie anticipée entre le 30 juin 2009 et le 30 juin 2012, le souscripteur a bien noté qu'il sortira au prix de marché et qu'il supportera alors des frais de sortie de 5 % acquis au FCP.

¹ Le prospectus complet sera adressé à toute personne qui en fera la demande, soit sur www.bred.fr ou www.bredbanqueprivée.com, soit par courrier auprès de Promépar Gestion - 22 rue de la Banque - 75002 PARIS.

Fait à _____

le _____ 2009

(signature)



BRED BANQUE PRIVÉE

EURO SIGNATURES PRIVÉES 1

Code ISIN : FR0010725861

--- BULLETIN DE SOUSCRIPTION ---

PEO : _____ Chargé(e) de clientèle : _____

M. M^{me} M^{lle}

Nom : _____ Prénom(s) : _____

Représentant la Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

N° de compte I _ I _ I _ I _ I _ I _ I _ I _ I

Je souscris _____ parts du Fonds Commun de Placement **EURO SIGNATURES PRIVÉES 1** (à titre d'information, Valeur Liquidative d'origine au 19/03/2009 = 1.000 Euros).

Le montant de la souscription sera prélevé sur la base de la prochaine Valeur Liquidative, soit celle communiquée par la société de gestion (Promépar Gestion) chaque vendredi matin pour tout ordre reçu au plus tard le jeudi avant 11h00.

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance du prospectus simplifié¹, visé par l'AMF, du fonds commun de placement '*Euro Signatures Privées 1*', dont un exemplaire m'a été remis.

Rappel de l'objectif de gestion du FCP :

L'objectif de gestion est de dégager une performance supérieure au rendement de l'OAT Strip à échéance 25 octobre 2012 en investissant principalement en **titres de créance des marchés obligataires**, de **maturité maximum à l'acquisition d'environ 3,5 ans**, à taux fixe, taux variable ou taux indexé, convertibles ou non, **émis par des entités privées ou semi-publics**, sans restriction de notation (ie. y compris les obligations à haut rendement), **dans le but de profiter des écarts de rendement entre ces émetteurs et les émetteurs publics**.

Points d'attention :

- Comme tout investissement financier, l'investisseur potentiel doit être conscient que la valeur des actifs du FCP est soumise aux fluctuations des marchés financiers et qu'elle peut fortement varier.
- La société de gestion ne garantit pas au souscripteur qu'il ne subira pas de pertes suite à son investissement dans le FCP. A ce titre, l'investisseur est invité à lire attentivement, dans le prospectus, le détail des risques inhérents à ce FCP.
- En cas de sortie anticipée entre le 30 juin 2009 et le 30 juin 2012, le souscripteur a bien noté qu'il sortira au prix de marché et qu'il supportera alors des frais de sortie de 5 % acquis au FCP.

¹ Le prospectus complet sera adressé à toute personne qui en fera la demande, soit sur www.bred.fr ou www.bredbanqueprivée.com, soit par courrier auprès de Promépar Gestion - 22 rue de la Banque - 75002 PARIS.

Fait à _____

le _____ 2009

(signature)



BRED BANQUE PRIVÉE